



La société Planète OUI, fournisseur d'électricité déclarée auprès du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, certifie, pour les compteurs intégrés à son périmètre de responsable d'équilibre sur le territoire français, que **Delphine TABARD** a consommé du **1er Janvier 2017** au **31 Décembre 2017**, une électricité garantie d'origine renouvelable\*.



**Albert CODINACH**

*Président directeur général de Planète OUI*

\* L'électricité est garantie d'origine renouvelable, conformément aux exigences de la directive 2009/28/CE et au décret N° 2012-62 du 20 janvier 2012 relatif aux garanties d'origine de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. Le système de garanties d'origine permet de labelliser la production d'électricité afin de montrer au client final qu'à la hauteur de sa consommation d'électricité, la même quantité d'électricité d'origine renouvelable a été injecté dans le réseau.

